



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question au Gouvernement n° 4283

Texte de la question

DÉMANTÈLEMENT DE LA "JUNGLE" DE CALAIS

M. le président. La parole est à Mme Marie-Anne Chapdelaine, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

Mme Marie-Anne Chapdelaine. Monsieur le ministre de l'intérieur, j'étais hier à Calais en compagnie de mon collègue Erwan Binet. Nous y avons vécu nombre de rencontres d'une intense émotion, qui se sont ajoutées à la situation complexe que nous connaissons déjà. Ceux qui voudront dire que rien n'a été fait à Calais pourront continuer : il leur sera forcément difficile d'admettre qu'un des fonds de commerce qu'ils ont exploité à l'excès a laissé place à une situation appréhendée avec intelligence, fermeté et humanité.

Ce n'est donc pas aux Thénardières de la politique, à celles et ceux qui font de l'exploitation de la misère leur fortune politique, que cette question s'adresse.

M. Christian Jacob. Dans six mois, vous ne serez plus là !

Mme Marie-Anne Chapdelaine. Elle peut en revanche avoir de l'écho auprès de celles et ceux qui veulent comprendre les faits migratoires, qui veulent s'assurer que notre nation sait répondre à de tels enjeux sans s'éloigner de sa devise républicaine.

Hier, nombre de difficultés ont été levées. Je pense notamment à des questions sanitaires et sociales, et bien évidemment à la situation des plus vulnérables qui s'exposaient à Calais à de multiples dangers. L'Office français de protection des réfugiés et des apatrides, l'Office français de l'immigration et de l'intégration, les services de l'État et, bien sûr, les associations auront joué un rôle majeur pour que l'humanité l'emporte sur la bestialité. Il est important de le signaler.

À l'instant où nous parlons, des centaines de migrants ont été relogés dans des conditions qui font honneur à notre histoire et à notre nation. Merci, monsieur le ministre, pour votre action ! Pourtant, nous ne manquons pas de jeteurs de mauvais sort qui, y compris à la tête d'exécutifs comptant plusieurs millions d'habitants, craignent que l'arrivée d'une vingtaine de migrants renverse leur territoire. C'est dire le peu de confiance portée à leurs concitoyens ! Mais nous avons encore plus de citoyens engagés, bénévoles et élus constructifs qui savent que la France doit tenir son rang et que chacun sera comptable devant l'Histoire – celle avec un grand H comme la leur.

Aussi, monsieur le ministre, puis-je vous demander de détailler l'opération entreprise hier ? Quelle attention a été et sera portée aux personnes les plus vulnérables, en particulier les familles et les mineurs isolés, surtout ceux qui veulent rejoindre l'Angleterre ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste*

et républicain.)

M. le président. Merci, madame Chapdelaine. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Madame la députée, vous m'interrogez sur l'opération à caractère humanitaire engagée hier à Calais. Elle consiste à mettre plus de 6 500 personnes à l'abri, et notamment les mineurs isolés, car 85 % d'entre elles bénéficient de la protection de notre pays puisque relevant du statut de réfugié.

M. Alain Marsaud. Ben voyons !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Qu'avons-nous fait ? Nous avons d'abord minutieusement préparé cette opération extraordinairement difficile. Elle est désormais engagée et mobilisera l'État et les associations jusqu'à la dernière minute. Nous avons aussi agi avec la volonté d'atteindre des objectifs précis.

Tout d'abord, il s'agit de mettre à l'abri le plus rapidement possible ceux qui se trouvent dans cette zone. Ainsi, 460 centres d'accueil et d'orientation sont ouverts sur tout le territoire national. Hier, 2 300 personnes ont été mises à l'abri, 1 900 majeurs ont quitté Calais pour se rendre vers ces centres et près de 400 personnes ont été mises à l'abri au sein du centre d'accueil provisoire de Calais. Ce matin, 1 056 personnes ont été mises à l'abri ; près de 800 ont quitté Calais et 400 mineurs ont été mis en protection au centre d'accueil provisoire.

Nous poursuivrons cette opération avec la finalité humanitaire qui est la sienne, dans le cadre d'une négociation extrêmement exigeante avec les Britanniques qui, vous le savez, ont accepté d'y allouer 40 millions et de recevoir l'ensemble des mineurs isolés qui ont un lien avec la Grande-Bretagne. Conformément à ce qu'ils souhaitaient, 200 mineurs isolés ont été ainsi conduits de Calais en Grande-Bretagne depuis lundi dernier.

Cette opération humanitaire est compliquée, difficile et implique une mobilisation de tous les instants. Il faut l'aborder avec beaucoup d'humilité. Je forme le vœu que, dans la compréhension et dans le cadre d'un effort partagé entre l'ensemble des services, nous puissions donner la belle image de notre pays, un pays qui sait accueillir ceux qui ont besoin de protection. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et sur quelques bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Anne Chapdelaine](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4283

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 octobre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 octobre 2016](#)